



BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE

Montataire

ACTUALITÉS



Montataire qui bouge !!!

MONTATAIRE
ACTUALITES

S O M M A I R E

5	EDITO	
6	AGENDA	L'agenda du Maire
7	COURRIER	Ils nous ont écrit
8 et 9	AU CONSEIL	Session de Nov. et Déc. 89
10	FINANCES	Informer/Ecouter/Dialoguer...
11	LOGEMENT	Pour un logement social de qualité
12 et 13	ENTREPRISES	Unanimité au Conseil
14 et 15	TRAVAUX	En avant toute !
16 et 17	SPORTS	Le Sport en vie à Montataire
18 et 19	CULTURE	Aperçu du programme
20	JEUNESSE	Pour nous les jeunes
21	EDUCATION	89/90 L'enfant citoyen
22	3ème AGE	Retraités, toujours plus actifs
23	SOLIDARITE	Avec le peuple palestinien
24 et 25	ETAT CIVIL	
26	DE TOUT UN PEU	Echos divers

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

- Lundi de 10 à 12 h. au Centre d'Information Avenue A. France
- Jeudi de 10 à 12 h. en Mairie Place A. Génie

PAR TELEPHONE au 44.25.57.07

- Les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 17 h.30 à 19 h.30



C.G.E.A.
CENTRE DE L'OISE

- Collecte ordures ménagères
- Objets encombrants et déchets divers
- Balayage mécanique et aspiration
- Transport en commun
- Les métiers de la propreté urbaine

Z.I. de l'Etang - 60190 ESTREES SAINT DENIS
Tél. 44.41.00.88

Commercialisation de la 3ème tranche de la Résidence "LES EGLANTINES"
4 pavillons F 4 + garage à NOGENT / OISE avec 5.000 F. à la réservation



UNE REALISATION
CREDIT IMMOBILIER DE L'OISE
Pour tous renseignements et étude de financement
s'adresser au 44.55.41.41

Pour être informé, sans engagement, retournez ce coupon au :
CREDIT IMMOBILIER DE L'OISE, 27 rue Gambetta 60100 CREIL

Nom-Prénom _____
Adresse _____
Tél. Bur. _____ Tél. Dom. _____

VIAFRANCE équipe la France

Terrassements - Assainissements
VRD
Routes - Aéroports
Ensembles Sportifs et de Loisirs



Centre de St Maximin Le Hameau des Haies
60740 SAINT MAXIMIN Tél. 44.26.19.45

ACHAT
FERRAILLES-METAUX-CARTONS
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

ENLEVEMENT D'ORDURES
ET DE GRAVATS
LOCATION DE CONTAINERS

Sté HENON FRERES

Chantier rue Ginisti - 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.25.66.38



forclum

La maîtrise de l'installation électrique

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
Informatique industrielle • Automatismes
Maintenance • Instrumentation

DÉLÉGATION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE
Direction Ile-de-France 3
Centre de Creil

7 rue Jules Julliet BP 304. 60311 Creil ☎ 44 55 11 92

ARPEGE CONSEIL

LEGOFF Bernard

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
84 rue Victor Hugo- MONTATAIRE

Tél. 44.26.14.45

S.A.R.L. DESSAINT

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Plomberie - Sanitaire

110 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.25.06.39

Rassemblons-nous

AVEC 1990, la dernière décennie du siècle est maintenant commencée. **Que cette annonce de l'an 2000 soit porteuse d'espoir, d'avancées démocratiques, de progrès social.**

Nous avons besoin de cet espoir, face à une situation marquée par le développement des difficultés, poussant des familles **jusqu'à cette misère qui est devenue une réalité à Montataire** comme dans l'ensemble du pays.

Le nombre de chômeurs non indemnisés ne cesse de grandir : 436 sur 777 (chiffres A.N.P.E. de décembre 1989).

Certains touchent le R.M.I., soit moins de 2.000 F. par mois, mais se sont vu supprimer l'aide départementale aux travailleurs privés d'emploi qui, très souvent, était supérieure au montant actuel du R.M.I..

L'existence du R.M.I., dont de nombreux jeunes sont exclus, n'évite pas que, dans les permanences des élus, des gens viennent solliciter une aide, car ils n'ont plus rien à donner à manger à leurs enfants.

Pour les jeunes rejetés du système scolaire sans formation, chômeurs avant d'avoir travaillé, on n'offre, après les T.U.C. et S.I.V.P., qu'une nouvelle mouture de ceux-ci, camouflant le chômage, assortie de cadeaux au patronat, **en voulant créer l'illusion de dispenser, en quelques mois, une formation que l'Education nationale n'a pu leur donner en plusieurs années.**

De plus, on veut, au détriment des compétences communales, obtenir une participation financière de la Ville à travers l'adhésion à la Mission creilloise pour l'emploi, adhésion qu'on prétend nous imposer.

Pour les locataires H.L.M., le prix des loyers et des charges devient insupportable et se traduit par des impayés de loyer qui mettent en cause les finances de l'Office

comme celui de tous les organismes H.L.M. de notre pays. Saisies sur salaires, saisies du mobilier, expulsions, deviennent une hantise pour de nombreuses familles.

Là encore, les solutions proposées, au nom de la solidarité, c'est une contribution financière des Communes, de l'Office H.L.M., du Département, c'est-à-dire de la population qui paie des impôts, **sous forme de prêts à ceux-là seuls qui ont la capacité de rembourser.**

Rappelons qu'en 1989, pratiquement aucune expulsion locative n'a eu lieu à Montataire, en raison des interventions auprès des gens, de l'Office H.L.M., de la recette des impôts, des huissiers, et par la solidarité manifestée par d'autres locataires.

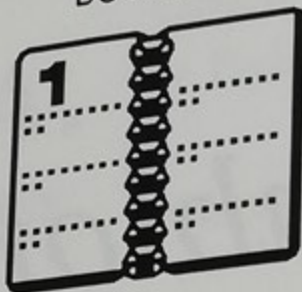
En ce qui concerne les retraités, c'est la mise en cause, selon le Premier ministre, de la retraite à 60 ans et de nouvelles imputations sur le montant des retraites, ceci s'inscrivant dans une politique de Sécurité sociale visant à réduire les dépenses de santé, et à instaurer une politique de soins à deux vitesses, selon la situation de fortune de chacun.

A ces situations va s'ajouter une réduction des ressources de la Ville, puisque, par une réforme de la Taxe professionnelle, on veut transférer une partie importante de celle-ci à un organisme supra-communal, et ce dès 1991.

Espoir, malgré ces difficultés, à la condition que **plus que jamais, se rassemblent, s'unissent et agissent**, toutes celles et tous ceux qui sont les victimes d'une société inégale et injuste.

Parce que nous voulons appliquer le programme sur lequel nous avons été élus en mars dernier, nous vous appelons à ce rassemblement.

Votre Maire,
Maurice Bambier



SEPTEMBRE

- 01 - Fête du Centre de Loisirs
- 03 - Cérémonies de la Libération de Montataire
- 04 - Visite des écoles
Permanence, 16 personnes
Perm. télép. 12 appels
- 05 - **Pétitions à la porte des écoles pour réclamer 40 milliards de plus pour l'Ecole à prendre sur le budget militaire**
Com. d'Aide Sociale
Réun. de la Mission Locale pour l'Emploi en Sous-Préfecture
CA - CCAS
- 06 - Réunion de l'Union des Maires
- 07 - Permanence, 15 personnes
- 11 - Permanence, 17 personnes
- 13 - Réunion sur le Développement social des quartiers
Dépôt des pétitions rentrée des classes à la Préfecture
- 14 - Permanence, 15 personnes
- 16 - Kermesse Fonds de Nogent
- 18 - Permanence, 16 personnes
Perm. téléphon., 10 appels
- 19 - Réunion au Conseil Régional
CA du CCAS
- 21 - Permanence, 14 personnes
Réunion au Centre Hospitalier
Réunion avec les Enseignants pour l'organisation des classes de neige
Réunion Syndicat pour la piscine
- 22 - Réunion Syndicat intercommunal de la Base de St Leu
- 23 - Réun. Union des Maires de l'Oise
- 24 - 20kms de Montataire
- 25 - Permanence, 17 personnes
Tribunal Jury d'Assises (désignation des Jurés)
- 26 - Réun. du GEP (Groupe d'Etudes et de Programmation)
- 28 - Réunion au Conseil Général
Permanence, 16 personnes
Conseil Municipal
- 29 - Ouverture concours européen de billard
CA de l'OMRPA
Inauguration Exposition SNCF
CA du Centre Hospitalier

OCTOBRE

- 02 - Conseil Général (Session)
- 03 - Conseil Général (Session)
Réunion du GEP

- 12 - Permanence, 16 personnes
- 13 - Réunion Contrat de Ville
Assemb. Génér. du Tennis Club
- 14 - Réunion à la DDE
Réception 10 ans STAC
- 16 - Cons. d'Adm. Régie Electricité
Perm. tél., 11 appels
- 17 - Cons. d'Adm. CCAS
- 18 - Visite du Tunnel sous la Manche organisée par le Conseil Régional
- 19 - Permanence, 15 personnes
- 23 - Permanence, 15 personnes
- 24 - Réun. du Fonds départ. des impayés de Loyers
Réun. en Sous - Préfecture sur les quartiers dégradés
- 26 - Permanence, 14 personnes
Villes et Villages fleuris (réunion à Beauvais)
- 27 - Conseil Régional (Session)
Visite Expo. Tapis d'Aubusson
Cons. Adm. Centre Hospitalier
- 28 - Inauguration gare de Creil
- 30 - Permanence, 16 personnes
- 31 - As. Gén. Athlétic-club Montataire
Réunion Assoc. France/RDA

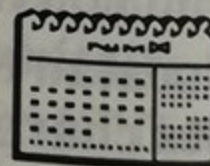
NOVEMBRE

- 06 - Permanence, 14 personnes
Perm. télép., 10 appels
Conseil de District
- 07 - C.A. Union des Maires
Réun. sur la ZEP
- 08 - Confér. Presse au Cons. Régional
- 09 - Réun. Com. impayés de loyers
Permanence, 15 personnes
As. Gén. ANACR
- 11 - Cérémonie Officielle du 11/11/18
- 13 - Cons. Gén. pour la DNZ
- 14 - Réun. Comité France/RDA
- 16 - Permanence, 14 personnes
Conseil Municipal
- 18 - Inauguration semaine du cinéma soviétique à Montataire
As. Gén. extraordinaire du Billard Club Montatairien
- 20 - Permanence, 12 personnes
Perm. télép., 12 appels
- 21 - Visite au Centre de Prévention routière de Rosny/Bois organisée par le Cons. Général
- 23 - Permanence, 13 personnes
- 24 - Cons. d'Adm. H.L.M.
Conf. presse avec les Assoc. pour la préparation du budget 90
- 25 - As. Gén. de l'U.C.M.
- 27 - Permanence, 15 personnes

- Réunion avec l'OMRPA
- 29 - Inauguration de la nouvelle benne à ordures
- 30 - Permanence, 17 personnes

DECEMBRE

- 02 - Visite du chantier de la Résidence pour Personnes Agées
- 04 - Permanence, 17 personnes
Perm. téléph., 12 appels
Réunion du Groupement d'Etudes et de Programmation
- 07 - Permanence : 14 personnes
Assemblée Générale du Groupement d'Etudes et de Programmation
- 08 - Visite du Collège avec le Conseil Général
- 11 - Conseil d'Administration de l'Union des Maires
Réunion du District de l'Agglomération creilloise
- 14 - Session du Conseil Général
Réunion du Conseil Municipal
- 15 - Session du Conseil Régional
Réunion au Centre Hospitalier de Creil
- 16 - Distribution de livres dans les écoles
Remise de jouets aux enfants du Personnel communal
- 18 - Session du Conseil Général
Remise de colis aux Anciens
Perm. téléph., 10 appels
Réunion du Conseil de District
- 19 - Remise de colis aux Anciens
Réunion de l'Union Cycliste de Montataire
- 20 - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 21 - Visite des installations du District Urbain de l'Agglomération Creilloise
Réunion sur la Zone d'Education Prioritaire au Collège Ed. Herriot
- 23 - Remise de colis aux pupilles du Canton de Montataire





Ils nous ont écrit

LIGNE CREIL-BEAUVAIS

La Direction de la SNCF Paris-Nord s'adresse au Maire :

"Afin d'atteindre l'objectif d'équilibre de son compte d'exploitation, la SNCF est amenée à redéployer son offre Fret..."

Pour cette raison, nous portons à votre connaissance que la suspension de la desserte ferroviaire de la gare de Montataire et des installations terminales embranchées à ses voies est envisagée à partir du 29 janvier 1990...."

Exprimant sa réprobation devant une telle mesure, vous trouverez ci-après la réponse de M. le Maire :

"Monsieur le Directeur, Vous m'informez que vous "envisagez" de procéder, en matière de fret, à la suspension de la desserte SNCF de la gare de Montataire et des installations terminales reliées à ses voies.

En fait, il s'agit d'une décision unilatérale de votre part et qui est déjà prise puisque vous en fixez vous-même la date au 29 janvier.

Cette mesure est, en tout état de cause, inacceptable, quelle qu'en soit la date.

Je tiens à protester énergiquement contre cette décision, injustifiable du point de vue de la vocation d'un Service Public.

Vous indiquez que "l'expédition et la livraison des wagons demeurent possible sur les voies de la gare de Creil". En aucun cas cette "possibilité" ne pourra favoriser l'activité et le développement des entreprises de Montataire. Elle représente même une grave entrave pour leur présent et leur avenir et hypothèque l'éventuelle création de nouveaux sites.

Vous évoquez le remplacement de la desserte du fret notamment "par un service routier". Une fois de plus, la route et le chemin de fer sont mis en concurrence au détriment de ce dernier alors que le rail a toute vocation pour être développé, pour des raisons de sécurité et de régularité, mais aussi d'économie en matière énergétique.

En fait, votre décision se situe dans la continuité d'une orientation qui met en cause l'existence même de la ligne Creil-Beauvais à plus ou moins longue échéance.

Avec un certain nombre de mes collègues concernés, j'ai déjà eu l'occasion de m'opposer aux autres atteintes au potentiel de la SNCF sur cette ligne, tant au niveau des suppressions de trains que des réductions d'horaires d'ouverture des gares.

Enfin, la mesure que vous prenez contre la livraison du fret par rail à Montataire découle de la politique générale du Gouvernement

par laquelle la mise en œuvre de techniques de pointe, comme le TGV, s'accompagne de la dégradation programmée des réseaux ferroviaires à vocation locale, tant au niveau des voyageurs que du trafic marchandises. Cette mesure s'inscrit donc parfaitement dans le grand remodelage de la SNCF, aux fins d'intégration du Service national dans un système européen des chemins de fer au service des intérêts des grandes multinationales.

Je me prononce catégoriquement contre ce nouvel abandon du Service public pratiqué par la SNCF à Montataire. Et je demande à la population de se joindre à mes efforts pour qu'une telle décision soit rapportée, compte-tenu des enjeux économiques et sociaux qui s'y trouvent impliqués.

Je vous prie de croire....

SECURITE

Monsieur Bambier avait attiré l'attention de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, sur la recrudescence de la petite et moyenne délinquance. Il vous informe de la réponse qu'il vient de recevoir du Ministre :

"Monsieur le Maire, Vous avez fait part à Monsieur le Ministre de l'Intérieur des problèmes de sécurité qui se posent à Montataire et de l'intérêt qui s'attacherait au renforcement des effectifs du Bureau de Police.

Je peux vous indiquer que ce service, ouvert de 8 à 14 h. et de 13 h.30 à 18 h.00 est doté d'un Inspecteur et de deux Sous-brigadiers. Il reçoit également le soutien permanent des sections de roulement de la Circonscription de Creil, siège central, laquelle assure de jour comme de nuit, les patrouilles et interventions nécessaires sur votre Commune. Par ailleurs, une équipe d'ilotiers est dirigée quotidiennement sur Montataire et participe principalement à des missions préventives. La dotation de Creil étant actuellement réalisée, un accroissement des personnels du Bureau de Police ne pourrait s'effectuer, dans l'immédiat, que dans le cadre d'un redéploiement des effectifs en place, au détriment de la cohésion jusqu'alors obtenue dans l'exercice du dispositif général de protection des personnes et des biens.

Une telle augmentation ne saurait d'ailleurs constituer la seule solution pour lutter efficacement contre la délinquance.

L'application accélérée du plan de modernisation et le développement de la formation doivent, en effet, rendre plus opérationnels des personnes mieux qualifiées et favoriser à terme une présence accrue des policiers sur la voie publique.

A ce titre, le renouvellement du parc automobile se poursuivra prochainement par l'attribution de véhicules mieux adaptés et plus performants.

Je vous prie...."

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire,

Nous remercions la Municipalité pour la réception offerte en l'honneur de nos 50 ans de mariage.

Veillez croire, Monsieur le Maire de Montataire, ainsi que Madame le Maire-Adjoint, Micheline Delloue, à nos sincères salutations.

M. et Mme Gilbert M.

Et NOS AMIS LES CHATS ?

Monsieur le Maire,

Nous faisons partie de l'Ecole du Chat de Beauvais, organisme qui défend et prend en charge tous les chats abandonnés. Je m'explique : les tatouant, les vaccinant contre la rage et, en même temps, les stérilisant, et tout cela gratuitement..

J'habite le quartier couvrant le Colonel Fabien, impasse l'Argilière et la rue et cité Roger Salengro.

Il est affolant de voir autant de chats errants et abandonnés. Les uns sont nés libres, mais d'autres sont là à cause de l'insouciance des gens, et disons également à cause de la méchanceté gratuite des personnes qui prennent la responsabilité d'avoir un animal, puis, celui-ci devenant gênant, s'en débarrassent sans remord, laissant aux autres le soin de le prendre en charge, le nourrir, ce que nous faisons et ce qui nous occasionne bien des déboires car tous n'aiment pas les animaux et nous font des histoires.

Dans votre bulletin que nous recevons, serait-il possible de faire paraître une mise en garde disant que l'on ne peut empêcher de nourrir ces chats, mais en plus, ces animaux sont propriété de l'Ecole du Chat à partir du moment où ils sont tatoués ?

Le but de mon courrier est de vous demander une subvention pour pouvoir en faire stériliser le plus possible, ce qui empêcherait la prolifération ! Veuillez croire....

M. S...

SATISFAIT...

Par courrier j'avais appelé votre attention sur l'état dégradé de la chaussée face à mon domicile. Je tiens à vous remercier pour la rapidité avec laquelle vous avez bien voulu donner suite à ma requête et me permettre ainsi de retrouver la tranquillité.

Je vous prie....

M. Jean-Luc D.

Echos des Conseils Municipaux de novembre et décembre 1989

SESSION DE NOVEMBRE

INSCRIPTION DE LA VILLE DE MONTATAIRE A L'OPERATION DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité cette demande d'inscription de la ZUP de Montataire comme site de "développement social des quartiers". Une commission locale élargie à divers organismes et personnalités sera constituée en groupe de travail.

L'objectif du DSQ permettra de développer au sein de la ZUP les activités socio-économiques, cadre de vie et fonctions urbaines et notamment d'apporter des moyens aux problèmes soulevés par le chômage, l'aide sociale, l'échec scolaire, les difficultés de règlement de loyers, la dégradation du cadre bâti et des espaces extérieurs de la ZUP.

La vie dans cette ZUP témoigne de cette dégradation de la situation à laquelle il faut remédier dans les meilleurs délais :

- 60% de l'ensemble des chômeurs de la Ville sont localisés sur la ZUP.
- 80% des demandes d'aide sociale de la Ville proviennent de ce secteur.
- Les échecs scolaires, d'ores et déjà élevés sur la Commune, y sont nettement supérieurs à la moyenne.
- Lors des permanences tenues par le Maire sur la ZUP, les 3/4 des personnes reçues évoquent prioritairement des problèmes de difficultés dans le règlement de leurs loyers, associées pour l'essentiel à leurs problèmes d'emploi.
- La dégradation du cadre bâti, des espaces communs et des espaces extérieurs, est de plus en plus prégnante et ressentie durement par les locataires.

La Municipalité a décidé, comme elle l'a précisé dans le programme municipal qu'elle a présenté à la population lors des élections de

1989, de poursuivre et de développer ses actions sur la ZUP.

Ces actions s'orientent dans deux directions principales : réduire les inégalités, les déséquilibres et recomposer l'unité de la Ville.

Elles porteront prioritairement sur :

- 1.- **Les personnes et ménages en difficulté**, notamment développer l'information sur leurs droits, en liaison avec les travailleurs sociaux, générer des actions et structures visant à rompre leur isolement et à développer la solidarité.

- 2.- **L'enfance, la jeunesse** : améliorer les structures d'accueil, donner des moyens adaptés à l'école, à la formation, développer une politique de prévention dans les domaines sociaux et sanitaires, mettre en place des structures d'information et d'orientation des jeunes.

- 3.- **L'amélioration du cadre de vie** : réhabiliter le bâti et mieux adapter le parc de logements aux besoins, restructurer les espaces extérieurs, mettre à niveau et compléter, si besoin, les équipements collectifs publics et privés.

- 4.- **Développer les échanges entre la ZUP et le Bas de Montataire** : Notamment à partir d'une politique d'animation sociale et culturelle forte sur la ZUP, et plus généralement en harmonisant la répartition des différentes fonctions sociales, économiques et culturelles sur l'ensemble de la Commune.

Elles impliqueront, d'une part, une concertation régulière avec la population du quartier, avec les associations et avec les différents partenaires sociaux, d'autre part des moyens financiers appropriés.

CONTRAT DE VILLE / ETAT Réserves du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'une étude permettant de décider de l'éventuelle signature d'un contrat Ville/Etat. Ce contrat devrait constituer un projet

global et équilibré devant permettre à chacun de mieux vivre dans sa cité. Toutefois, cette signature parallèle à celle déjà mise en place (FDL, technopole) porte atteinte à l'autonomie des Communes. La Ville de Montataire et la Majorité du Conseil municipal ont toujours exprimé et réalisé une coopération intercommunale librement consentie.

SYNDICAT DE LA VALLE DU THERAIN - ELECTIONS DE 2 DELEGUES SUPPLEANTS

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité moins une abstention la désignation de M. Philippe Bendemagh, Conseil municipal, et M. David Lévy, Adjoint, comme délégués suppléants au Syndicat de la Vallée du Thérain.

QUARTIER LESIOUR GARANTIES D'EMPRUNTS A LA SEMIMO

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les garanties des prêts réalisés par la SEMIMO pour le financement de la construction de 30 logements dans la rénovation Lesiour.

SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'attribution de subventions à diverses associations sportives ayant participé au cours du mois de juillet 1989 à l'opération "Sports Vacances" : Basket-ball - Billard - Canoë-Kayak - Espérance Municipale - Tennis - Ping-Pong - Etrier Montatairien.

ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTION 89 AU BASKET-BALL MONTATAIRIEN

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'attribution d'une subvention complémentaire au titre de l'année 89, de 5.000 frs au Basket Club.

SESSION DE DECEMBRE

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 3 aux budgets 1989 qui concerne principalement les crédits nécessaires à l'alimentation pour la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments scolaires et les travaux d'aménagement des locaux du Centre de loisirs.

**GARANTIE D'EMPRUNT
REGIE COMMUNALE
D'ELECTRICITE**

Pour lui permettre de financer divers travaux d'investissement, le Conseil Municipal a accordé à l'unanimité la garantie de la Ville de Montataire à la Régie Communale d'Electricité de Montataire pour un prêt.

**DEMANDE DE SUBVENTION
PHOTOCOPIEURS ECOLES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Général

une subvention au taux maximum pour l'acquisition de photocopieurs dans les écoles.

**ATTRIBUTION D'AIDES
AUX LYCEENS & ETUDIANTS**

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité :

- l'attribution de livres aux élèves qui suivent un enseignement secondaire (de la 2ème à la Terminale, BTS, BEP, CAP)
- le remboursement des frais de transports scolaires sur les réseaux de la STAC
- l'attribution d'une bourse de 1ère année de préparation d'un CAP ou BEP, telle qu'elle a été définie par la délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 1985
- l'attribution d'une bourse de 1.000 frs aux étudiants. Celle-ci sera attribuée sur présentation d'un dossier faisant apparaître principalement la situation financière de l'étudiant et de ses parents ainsi que les frais occasionnés par les études.

La décision sera prise chaque année par le Bureau Municipal après examen des dossiers.

**DEMANDE DE CREATION
D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE LA BASE
NAUTIQUE DE ST LEU**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la constitution avec l'ensemble des Communes intéressées, d'un Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de la Base Nautique de St Leu.

**FONDS DE DEVELOPPEMENT
LOCAL / AMENAGEMENT DE LA
PLACE DU LYCEE
DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité, le Fonds de Développement Local pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour les travaux d'aménagement de la place du lycée de Montataire.

VIE MUNICIPALE

Lors de la réception du Nouvel An des Personnalités de la Commune, Monsieur Bambier, au nom de la Ville, a eu l'honneur de remettre la médaille départementale et communale à Madame Micheline Delloue pour ses 25 années de mandat au service de la population.



Au cours d'une amicale réception, le Maire et la Municipalité ont reçu le Personnel communal.

A cette occasion, M. Bambier a pu rendre hommage à celles et ceux qui prétendent à la retraite. Il s'agit de Mesdames Gouye Madeleine, Fouquier Marie-Louise, Lelette Huguette, Cauet Christiane, Hache Marcelle, Cavillon Monique, Khal-di Jeanine, Bigand Simone, Bréban GINETTE, Monsieur Suard Michel. Souhaitons-leur longue vie et réussite dans cette nouvelle période de la vie.

Pour un logement social de qualité sans augmentation de loyer

Il existe à Montataire un fort secteur HLM où logent de nombreuses familles, pour un coût largement inférieur à ceux pratiqués dans le privé.

Ce secteur, nous souhaitons l'améliorer sans cesse avec les moyens dont dispose la Municipalité.

Avec l'extension de la casse industrielle, du chômage, le développement d'une pauvreté qui touche de plus en plus de Montatairiens, le mal-vivre de certains de nos concitoyens provient aussi de la vétusté de leur logement, du manque de confort si le logement est ancien, du non-entretien de leur cité faute de moyens financiers pour exécuter les gros travaux indispensables.

Aujourd'hui, bien que le désengagement financier de l'Etat soit progressif pour le logement social et les offices d'HLM, un programme de réhabilitation des cités a débuté.

La Majorité du Conseil Municipal approuve ces travaux à condition qu'ils ne s'accompagnent pas de hausses de loyers incompatibles avec les ressources des familles.

D'ores et déjà, ceux-ci ont commencé Avenue Gabriel Péri.

DES TRAVAUX PLACE A. GENIE DU 29 JANVIER AU 20 FEVRIER

Peu de temps après la fin du chantier d'aménagement des abords de la Mairie, certains pavés utilisés pour le revêtement du sol ont été attaqués par un parasite et les couleurs ont commencé à se détériorer gravement.

L'entreprise qui a posé les pavés incriminés procédera à leur remplacement du 29 janvier au 20 février prochain par surfaces successives.

Nous tenons à signaler que cette reprise ne fera subir **aucune charge financière supplémentaire à la Commune**, car elle est du ressort exclusif de l'entreprise concernée.

Par ailleurs, les marchés du jeudi et du dimanche continueront à se tenir normalement.

Ainsi nous rendrons, avec votre compréhension, toute son intégrité à la Place Auguste Génie dans les plus brefs délais.

SAISIES ET EXPULSIONS

Triple conséquence de l'insuffisance des revenus, des loyers encore trop élevés et du surendettement des familles, les procédures de saisies et d'expulsions se sont multipliées.

L'Office HLM communique à Monsieur le Maire la liste des personnes sous le coup d'une telle mesure.

Monsieur Bambier a systématiquement convoqué, à l'une de ses permanences, les intéressés.

Quand ceux-ci ont répondu, une solution a pu être trouvée dans 80% des cas.

La Majorité du Conseil municipal et son Maire restent, bien sûr, opposés à toutes saisies ou expulsions, qui demeurent à nos yeux des pratiques inhumaines et féodales.

Unanimité au Conseil Municipal pour défendre l'emploi et le budget de la ville

"Technopole de la Vallée de l'Oise"

telle est la nouvelle appellation à la mode

Le Ministre du Gouvernement Rocard situe bien les choses

puisque M. Stoléru déclare

"Nous sommes dans une période où il y a urgence

Il faut foncer sur les points forts et laisser tomber les faiblesses".

Ces faiblesses quelles sont-elles ?

Dans leur esprit, elles ont pour noms entre autres

SOLLAC, CHAUSSON..
c'est-à-dire ce qui fait la richesse de notre Ville

Après un large débat entre les élus des 3 groupes sur les menaces qui pèsent sur les 2 plus grandes entreprises du bassin creillois, Sollac et Chausson, et sur les finances locales, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une motion présentée par le groupe des élus communistes et républicains.

Une pétition est lancée dans la ville.

Les projets de nouvelles restructurations dans la sidérurgie et dans l'automobile, rendus publics depuis quelques semaines, font peser une grave menace sur l'emploi dans notre Commune et la région creilloise.

La direction Sollac prévoit la suppression de 224 emplois dans l'usine de Montataire, l'avenir de Chausson est fortement hypothéqué par l'annonce de la fermeture de Renault Billancourt et par les projets de réduction des capacités de production de la Régie Nationale.

Ces décisions sont prises en accord total avec Bruxelles dans le cadre de l'Europe des douze. Elles sont graves pour l'ensemble des travailleurs de l'automobile,

de la sidérurgie et pour la France. La population de Montataire et du District de l'Agglomération Creilloise en supporterait des conséquences dramatiques avec l'aggravation du chômage et la réduction des recettes de la fiscalité locale. Dans la période de préparation du budget de la Commune, le Conseil Municipal alerte solennellement la population sur ce nouveau coup porté aux recettes de la Ville, qui s'ajoute à la réduction des subventions d'Etat projetée dans la loi de finances pour 1990.

Le Conseil Municipal soutiendra toutes les initiatives prises par les salariés de ces entreprises pour sauver leur emploi et la production.

Il invite tous les habitants à se rassembler pour préserver et développer le potentiel économique de la région creilloise et à signer massivement la pétition, pour redonner à la Commune les finances dont elle a besoin pour répondre aux aspirations légitimes de la population, **pour mieux vivre.**

CHAUS
lopper à

La modern
hommes, c
litique de
démonstra
une bonne
bile, ce se
l'intérêt de
Chez Char
nault et P
ciaux" se
fois des c
raissaient
d'autres
bradées.
dénoncé
l'affaiblis
main et m
depuis ju
Creil, le
5.000, in
aujourd'h
minés et
tion, elle
les par j
Les sala
qués dep
tions de
avec tou
tes sur l
aussi su
En 198

8 m
155

Le dém
sidérur



CHAUSSON doit se développer à Montataire-Creil

La modernisation sans et contre les hommes, cela ne marche pas ! La politique de M. Calvet en a fait la démonstration. Ce qui déterminerait une bonne politique pour l'automobile, ce sont les besoins des gens, l'intérêt des salariés et du pays.

Chez Chausson, filiale à 90% de Renault et Peugeot, les plans dits "sociaux" se sont succédés. A chaque fois des centaines d'emplois disparaissaient et dans le même temps d'autres usines du groupe étaient bradées. A chaque fois nous avons dénoncé ce qu'il faut bien appeler l'affaiblissement du potentiel humain et matériel de Chausson. Ainsi depuis juillet 1980 pour l'usine de Creil, les effectifs sont passés de 5.000, intérimaires compris, à 2.900 aujourd'hui avec 300 contrats déterminés et autres précaires. La production, elle, est passée de 800 véhicules par jour à 400 maintenant.

Les salaires sont pratiquement bloqués depuis des années. Les conditions de travail se sont dégradées, avec toutes les conséquences néfastes sur la santé des travailleurs mais aussi sur la qualité de la production. En 1989, un pas a été franchi vers



toujours plus de mobilité : ainsi Chausson - Gennevilliers prête du personnel au chantier d'Eurodisneyland, tandis que le Parc Astérix de Plailly prête le sien à Chausson - Creil.

Le Gouvernement français, en prenant la décision d'autoriser la fermeture de Renault Billancourt, de réduire les capacités de production de la Régie de 25%, de supprimer encore plus de 30.000 emplois, veut porter un coup très grave à notre industrie automobile, mais au-delà,

au pays dans son ensemble. Rappelons qu'un emploi dans l'automobile entraîne environ 3 ou 4 au niveau de la sous-traitance. Les promesses européennes ne sont guère plus optimistes puisque le Gouvernement vient d'abandonner à Bruxelles les mesures de restriction d'entrée de véhicules japonais en France.

La Direction générale parle d'ailleurs d'un partage entre Renault et Peugeot des usines de Creil et Gennevilliers : autant dire l'éclatement du groupe.

SOLLAC

8 milliards de profits 155 emplois en moins

Le démantèlement à répétition de la sidérurgie continue de plus belle.

L'annonce de 155 suppressions d'emplois stables dont 80% touchant les secteurs administratifs sur notre site au 31 mars 1991, ne peut que développer le chômage et le travail précaire.



Plus de 8 milliards de profits sont annoncés pour 1990, après les 4,5 milliards de 1988, dus pour une bonne part à cette politique de régression sociale.

"Productivité" et "modernisation" des installations sont faites aux dépens de l'emploi et des hommes. Ce n'est pas dans ces conditions que nous serons les mieux placés pour répondre à la demande interne et externe pour satisfaire les besoins en matière de produits plats.

De façon générale c'est le fruit du travail de tous les salariés qui doit servir au contraire au développement des productions en France, dans notre région, donc de l'emploi stable, à l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les habitants de notre Commune.

Telle est le sens de la déclaration votée unanimement par le Conseil Municipal pour défendre l'emploi et le potentiel économique de notre ville.

MONTATAIRE... Q



Ci-dessus - **LYCEE**
 Pour la rentrée 1990, il accueillera 1.660 élèves, sections classiques A-B-C-D-G, des sections professionnelles et des BTS. Il est situé à flanc de coteau reliant le bas de la ville à la cité. Il émergera du haut de ses 24 mètres sur la Cavée des Aiguillons.

Ci-dessous - **RUE LESIOUR**
 Un programme prévu de 200 logements environ, 160 m² de commerce, pour une opération qui, après avoir fait couler beaucoup d'encre et de mauvaise salive, se sera soldée par deux expropriations pour 25 personnes concernées - 60 logements seront livrés à l'automne



Ci-dessous
PISCINE : (ouverture prévue juin 1990) . Un grand bassin de 25 m x 15 m, avec bassin d'apprentissage, pataugeoire pour les tous petits et les jeux d'eau.



Ci-dessus - **QUARTIERS HLM**
 Le traitement des espaces extérieurs vient de débuter, non posent. Patience, une réunion sur place est prévue courant 1990.
 Une opération qui ne fait que commencer puisqu'il est prévu de livrer l'ensemble des espaces extérieurs des HLM pour les 4 années à venir (à francs hors taxes)



Ci-dessus - **CENTRE DE SECOURS ANNEXE**
 Face au Collège A. France pour intervenir plus vite sur les accidents.
 Sur la suggestion du Conseil Municipal de Montataire, le Département de l'Oise vient de voter à l'unanimité la dénomination de Montataire "**Jean-Marc CARLIER**", Caporal pompier volontaire, mort le 17 septembre 1982.
 La Municipalité entend ainsi rendre hommage à l'action de ce volontaire qui, par son dévouement et son bénévolat, assurent notre sécurité et interviennent dès qu'il y a un accident, malheureusement au péril de leur vie.

RE... QUI BOUGE !!!



Ci-dessus - **QUARTIERS HLM**
 ment des espaces extérieurs vient de débiter, non sans que quelques questions se
 patience, une réunion sur place est prévue courant février avec la population
 ation qui ne fait que commencer puisqu'il est prévue la restructuration de
 e des espaces extérieurs des HLM pour les 4 ans qui viennent (15 millions de
 s taxes)



Ci-dessus - **CENTRE DE SECOURS ANNEXE DES POMPIERS**
 Collège A. France pour intervenir plus vite sur les quartiers sensibles
 ion du Conseil Municipal de Montataire, le District Urbain de l'Aggloméra-
 vient de voter à l'unanimité la dénomination du nouveau Centre de Secours
 "Jean-Marc CARLIER", Caporal pompier bénévole décédé au feu le 17
 2.
 ité entend ainsi rendre hommage à l'action de tous les pompiers qui,
 assurent notre sécurité et interviennent dès qu'un sinistre se produit, parfois
 ent au péril de leur vie.



Ci-dessus
CENTRE CULTUREL : Au 3bis rue de Condé (anciennement Brasserie Drouin) un lieu
 permanent d'expositions, de rencontres au cœur de la Ville

Ci-dessous - **RESIDENCE DES PERSONNES AGEES**
 Elle ouvrira ses portes dans le courant du 2ème trimestre 1990. 15 deux pièces et 24 studios,
 une ouverture attendue si l'on en croit les demandes qui affluent à l'OMRPA !



Ci-dessous
DOJO : (Ouverture prévue en juin 1990).
 Une salle de 15 m x 15 m pour les Arts martiaux



Le sport en vie à Montataire

FOOT-BALL

16ème TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS

Comme chaque année, ce tournoi a connu un succès retentissant dépassant les frontières de Montataire, avec la participation des équipes suivantes :

SELECTION DES U.S.A. / SELECTION D'ORANIE / STANDARD DE LIEGE / RACING CLUB DE PARIS 1 / DYNAMO DE MOSCOU / NOTTINGHAM FOREST / LA PAILLADE DE MONTPELLIER / ET LE STANDARD DE MONTATAIRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nobles équipes : une sélection des U.S.A. et une équipe Soviétique le DYNAMO DE MOSCOU.

Le match URSS/U.S.A. a été très prisé par le public de connaisseurs présents au stade.

Une finale bien de chez nous avec MONTPELLIER/MATRA.

Montpellier, grand club professionnel et vainqueur de ce tournoi, a adressé à l'O.M.S. et à la Ville de Montataire, ses très vives félicitations pour la très bonne organisation de cette importante manifestation sportive.



Un match du 16ème Tournoi international de Foot-ball

Les présidents, les dirigeants, les joueurs des clubs de l'Oranie (Algérie) et de Montpellier PSC, ont adressé une lettre à M. le Maire, remerciant la Municipalité pour l'accueil chaleureux qui leur a été témoigné lors du Tournoi Internationale du 24 au 27 août 1989.

FRANCE/ECOSSE

QUELLE RENCONTRE CE MATCH

Match international comptant pour la qualification de la Coupe du Monde de Football - le mercredi 11 octobre au Parc des Princes. La Municipalité avait invité une Classe de l'Ecole Leveillé (CM1/CM2) et les Minimes du Standard de Montataire. 25000 personnes au Parc et nous étions placés près de la « Tribune Ecossaise ». Leurs chants ont ravi les Jeunes Montatairiens...

Et en prime, la France a gagné par 3 à 0. Dans la rue, nos écoliers, sagement en rangs ont fait sensation ! et nombreux sont ceux qui sont revenus munis de chapeaux, bérets et écharpes écossaises gentiment offerts aux enfants par les supporters écossais. Une ambiance chaude, sympathique et bon enfant, dont ils se souviendront longtemps.

PATINAGE

3ème TROPHEE LALIQUE

Le dimanche 12 novembre à Bercy, ce Trophée comptait pour le Championnat du Monde de patinage artistique.

Après les programmes courts et imposés le vendredi 10, le programme libre le samedi 11, nous avons eu la chance de revoir les "meilleurs" ainsi qu'Isabelle et Paul Duchesnay.

Là aussi, 35 personnes s'étaient déplacées et ne tarissaient pas d'éloges sur ce spectacle féérique se terminant en apothéose par un feu d'artifice sur la glace.

Beaucoup de personnes ont tenu, dans le car, à remercier la Municipalité d'avoir organisé une aussi agréable sortie.

RUGBY

Une sortie au Parc des Princes est prévue à l'occasion du Tournoi des Cinq Nations.

Soit pour France / Angleterre le 3 février
Soit pour France / Irlande le 3 mars.

Des projections de films au Palace sont également prévues sur le sport pour les enfants le mercredi.

CYCLISME

6 JOURS DE PARIS

"Les 6 jours" à Bercy, tout le monde en parlait !

Le samedi 21 octobre, les mordus se sont retrouvés à Bercy et ont pu voir Laurent Fignon, Greg Lemon, Charly Motet, Stephen Roche, et, pour la première fois, une grande équipe soviétique.

Expérience à renouveler un samedi où, dans chaque hall à Bercy trône un orchestre d'accordéonistes et où se déroulent également plusieurs expositions

concernant
Bref, c'était
partants po

LA RO

La Municipa
Montataire
d'une valeu
Cette aide f
casation d'ac
de l'investi
pour marqu
France (Do

Le Tournoi
vendredi 2
dimanche
réussi.

En voici le

1°) Equ

2°) Equ

3°) Equ

4°) Equ

5°) Equ

6°) Equ

tair

7°) Equ

8°) Equ

Les équip
joueurs ju

Inauguration ferdinand leger
Inauguration DEBESSEN

concernant "la petite Reine".
Bref, c'était la fête et nombreux sont les partants pour l'année prochaine !

LA ROUE LENTICULAIRE

La Municipalité a offert à l'Union Cycliste Montatairienne une roue lenticulaire d'une valeur de 4.050 f.

Cette aide financière est apportée à l'occasion d'achat de gros matériel au titre de l'investissement sportif du club et pour marquer le titre de Champion de France (Dorothee)

BILLARD

Le Tournoi International de Billard des vendredi 29 at samedi 30 octobre et dimanche 1er novembre 1989 a été réussi.

En voici le palmarès :

- 1°) Equipe de Belgique
- 2°) Equipe de la RFA
- 3°) Equipe de Hollande
- 4°) Equipe de France
- 5°) Equipe de Suisse
- 6°) Equipe du Billard club de Montataire
- 7°) Equipe du Danemark
- 8°) Equipe du Luxembourg.

Les équipes étaient composées de 3 joueurs juniors.



Les trois joueurs du Billard Club de Montataire

SPORTS

COURSE PEDESTRE

LES 20 KM DE MONTATAIRE

L'épreuve a eu lieu le 24 septembre 1989

• **Les 5 Km** ont regroupé 61 participants.

Le 1er, **David Delagrance**, de l'AS Verberie, a accompli la boucle en 17 minutes 41 secondes 33 centièmes.

• **Les 10 Km**, de plus en plus prisés, avec 93 participants

Ils ont été remporté par **Frédéric Delaplace**, non licencié, accomplissant les 2 boucles en 34 minutes 43 secondes 56 centièmes.

La 1ère femme, **Rose-Marie Millien**, de l'AC Clermontois, arrivait, elle, au bout de 45 minutes 16 secondes et 85 centièmes.

• **Quant aux 20 Km**, qui réunissait cette année 78 participants et attirait un public nombreux sur le parcours

Le vainqueur en était **Bruno Michalski** de l'Ariège Course Pédestre, qui effectuait les 4 tours en 1 heure 5 minutes et 56 secondes.

La première femme, **Monique Clotteau**, de l'UASG, se classait 38ème en 1 heure 25 minutes et 57 secondes.

ECHOS DES ASSOCIATIONS

Espérance Municipale

Le Comité organisateur de la demi-finale du Championnat de France de gymnastique et par la voix d'un de ses membres, l'Espérance Municipale de Montataire, vous remercie vivement de la collaboration étroite que vous avez bien voulu lui apporter.

Grâce à cette généreuse contribution, cette manifestation exceptionnelle a rempli tous les souhaits et les aspirations de ses Organisateurs et a donné à notre Club l'assurance d'une parfaite maîtrise.

Le Président : P. Boyer

Union cycliste Liancourt-Rantigny-Clermont et le Comité d'organisation "Les Amis de la Ronde"

Vous avez contribué d'une façon décisive à la réussite de la Ronde de l'Oise 1989. c'est par votre aide précieuse, tant financière que matérielle, que notre épreuve peut exister. Ce fut un succès. Un succès populaire à voir la foule sur le parcours et aux arrivées. Un succès dans l'organisation grâce au Personnel que vous n'hésitez pas à mobiliser à cette occasion. Un succès sportif (un grand vainqueur Eddy Seigneur qui est Oisien). Un succès médiatique relaté dans la presse, les radios locales et la télévision. Ce qui contribue à faire mieux connaître notre belle région.

Les Amis de la Ronde de l'Oise et l'Union cycliste de Liancourt RC vous remercient.

Le président : M. Volente

CHANGEMENT DE PRESIDENTS

Billard Club de Montataire

Président : Marc Bezin
Secrétaire : Claude Demanet
Trésorier : Jacques Cochet

Union Cycliste Montatairienne

Président : Robert Pierson
Secrétaire : René Boileux
Trésorier : Paul Caillaux

Aperçu du programme

VENDREDI 16 FEVRIER

**NOUGARO
A L'OLYMPIA**

Sortie en car
Départ 18 h.30

Place de la Mairie

Prix : 200 frs

Après avoir traîné dans les studios de New-York, Claude Nougaro hante ceux de Los Angeles. Il en a rapporté les albums "Nougayork" et "Pacific".

En avril dernier, c'est un succès au Zénith.

Il renouvelle en février, accompagné des mêmes musiciens New-Yorkais à l'Olympia.

VENDREDI 23 FEVRIER

**CHINGUETTI OU
LA CITE DES VENTS**

Théâtre

avec la Cie de la Goutte d'Eau
Salle du Palace

Spectacle proposé aux primaires
et à partir de 18 h.30

ouvert à tout public

Le conteur-musicien et le mon-
treur d'ombres serviront le thé et
les gâteaux mauritaniens.

Entrée gratuite

Thé, gâteaux : 5 frs

JEUDI 8 MARS

**JOURNEE
INTERNATIONALE
DE LA FEMME**

Au Palace à 14 h.30

Spectacle chansons

Salle de la Libération à 15 h.30

Réception

VENDREDI 2 MARS

Inauguration de l'Espace Fernand Léger

destiné aux activités culturelles

3bis rue de Condé à 18 h.30

La particularité de Montataire est son industrialisation dans le courant du 19ème siècle. Sa situation géographique, le confluent de l'Oise et du Thérain, la création du chemin de fer à partir de 1860, ont permis le développement de ce vaste tissu industriel qui a évolué jusqu'au 20ème siècle.

Fernand Léger est le peintre qui symbolise cette modernisation, cette transformation. Il se rattache étroitement à cette civilisation industrielle. Ce progrès, que beaucoup trouve inhumain, **Fernand Léger** ne lui a pas ménagé son admiration. Il est subjugué par les robots qui sont des êtres aux corps composés de tubes et de boulons.

Fernand Léger est un être sensible qui pense que notre époque porte en elle le dynamisme. Il est progressiste et optimiste. Pourtant, si l'angoisse ne transparait pas, son œuvre n'ignore pas les conflits.

A Montataire, des mouvements coopératifs, syndicaux, politiques, se sont développés et certaines toiles de Fernand Léger peuvent traduire ces comportements.

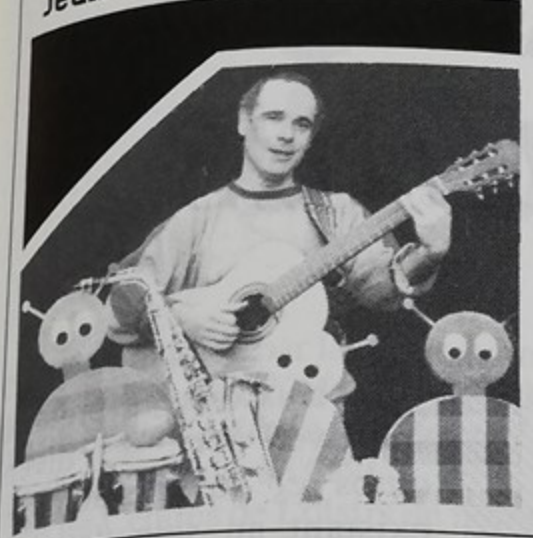
Fernand Léger utilise différents matériaux et son style vigoureux, solide, est un art monumental. Peintures, gouaches, dessins, lithographies, vitraux, céramiques, mosaïques, tapisseries, bronzes, offrent une vision d'un art riche en couleurs, d'un créateur qui se voulut "le témoin passionné de son temps".

C'est pourquoi nous avons voulu baptiser cette nouvelle structure à vocation culturelle "**FERNAND LEGER**" (1881/1955)



Espace Culturel Fernand Léger, rue de Condé

Jean-Michel Lecouturier



JEUDI 15 MARS

CHANSONS, CONTES ET MUSIQUES

4 spectacles gratuits pour les enfants des Maternelles
Au Palace à **9 h et 10 h**
Dans les écoles maternelles
J. Decour à **14 et 15 h.**

Jean-Michel Lecouturier chante en suscitant une grande participation mimée et chantée par les enfants. Ces chansons sont amenées par des contes, puis des "marottes" amèneront le rire, la danse, la magie.

SAMEDI 17 MARS

**EVOCATION DE LA
NAISSANCE DU JAZZ
ET
SOIREE CABARET
DANSE AVEC LE
CREOLE JAZZ BAND**

Salle de la Libération - **20 h.30**

C'est un spectacle, de la musique et des commentaires qui évoquent la naissance du Jazz à travers un répertoire original allant du ragtime au swing des années 30.

Puis nous vous proposons l'ambiance des "boîtes" de Saint Germain des Prés autour d'une buvette où l'on pourra danser.

Entrée : 50 frs

**JEUDI 22 ET
VENDREDI 23 MARS**

4 spectacles gratuits pour les élèves des écoles primaires
Au Palace à **9 h.30 et à 14 h.30**
"Antoinette est une jeune femme qui sait tout faire. Jongleuse, acrobate, ventriloque, magicienne, dompteuse (de ballons seulement car on ne peut amener des lions et des girafes au Cinéma Palace).

VENDREDI 23 MARS

BARBARA

au Théâtre Mogador
Départ **18 h.30**
Place de la Mairie
Prix : 200 frs
transport compris

SAMEDI 24 MARS

**REPAS DES
PERSONNES AGEES**

Restaurant des Usines Chausson
Chansons-Harmonie Municipale
Danse

JEUDI 29 MARS

**CONFERENCE SUR
L'EGYPTE**

S'adressant exclusivement
aux CM1 et CM2
Au Palace à **9 h. et 14 h.**

Une chronique vivante de l'Egypte ancienne : la création du monde - le cycle du Soleil (RA) - la légende d'Osiris - Menes : l'unification du pays - Djoser : Saqqara.

Les pyramides... la légende du colosse de Memnon - Akhenaton et Nefertiti - Toutankhamon (Louxor, Karnak, la vallée des Rois) - Ramses II - L'agriculture et l'élevage (la crue du Nil - le banquet - les artisans - l'écriture - le deuil - la momification - le voyage dans le monde intérieur...

SAMEDI 21 AVRIL

VISITE DU LOUVRE

Départ à **14 h.**
Place de la Mairie
Entrée par la Pyramide (Cour Napoléon), le Hall Napoléon, l'Auditorium, les Fossés du Louvre médiéval.
Prix : 40 frs transport compris
Tarif jeunes
Supplément pour les expositions temporaires.

SAMEDI 5 MAI

**PARC OCEANIQUE
DE COUSTEAU
"La mer au cœur de Paris"**



Sortie en car
Départ **14 h.00**
Place de la Mairie

Un voyage au plus secret des mers. Le résumé fidèle, l'aboutissement de notre carrière d'océanographes et de cinéastes... Nous vous y invitons. Embarquons sur la Calypso et mettons notre scaphandre. Rejoignez-nous à la découverte des secrets de l'océan : les relations du plancton microscopique et de la baleine bleue géante, du calmar et du dauphin, de la murène et de l'orque épaulard. Apprenez à connaître et à respecter la mer...
Devenez plongeur avec nous !
Jean-Michel Cousteau

PROCHAINEMENT....

Un livre sur Montataire sera écrit et réalisé par **Raymond LAVIGNE**, Journaliste et les **Editions Messidor**.

Le concours des Montatairiens est sollicité. Toutes les informations et documents passés et présents sont les bienvenus. Prendre contact avec le Cabinet du Maire de Montataire, ou auprès de **Didier SCHECHT** (44.24.57.07 poste 451).

Pour nous les jeunes



En créant le Service Municipal de la Jeunesse, la Municipalité franchit une étape supplémentaire et concrétise ses choix prioritaires en faveur de la jeunesse. Auparavant, beaucoup de réalisations et d'actions ont permis aux jeunes de bénéficier de l'action municipale :

- Le choix de la pratique sportive, avec ses divers clubs et ses installations existant au sein de notre ville.
- Un cinéma municipal, avec des tarifs défiant toute concurrence environnante.
- Le prêt de livres aux lycéens, l'attribution de bourses aux étudiants et le remboursement de la carte de transport du DUAC.
- L'envoi d'un mandat militaire chaque année à nos jeunes appelés.

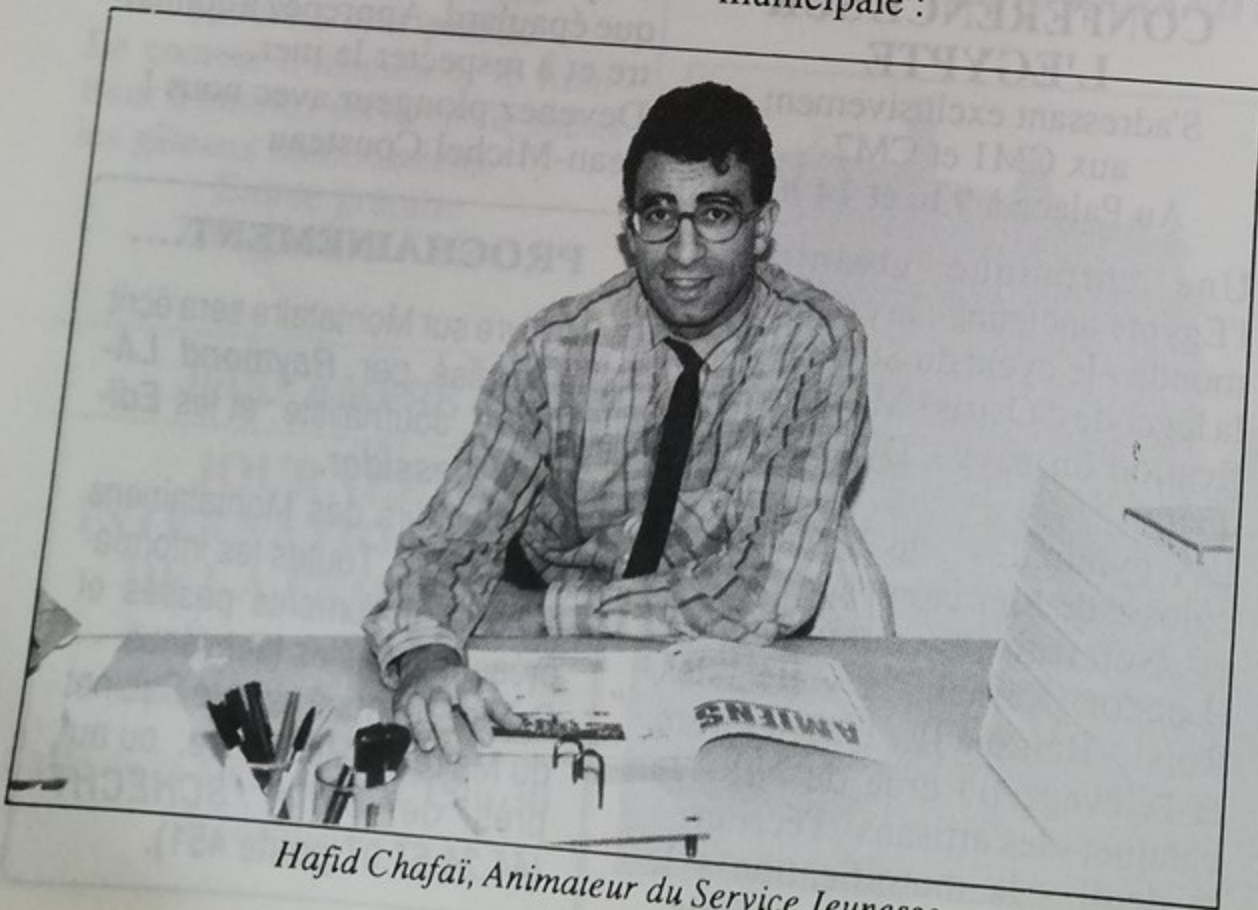
Avec la création du Service Jeunesse, d'autres points laissés dans l'ombre vont pouvoir être abordés.

D'abord un lieu d'accueil de tous ceux qui ont des problèmes d'emploi, de formation, de loisirs, de pratiques sportives, de logements, et cela par la mise à disposition de moyens pour les résoudre :

- Téléphone
- Carte jeune (accès aux loisirs, aux sports et à la culture à prix réduit)
- Documentations diverses pour information (presse, revues spécialisées, etc...)
- Aide aux vacances, etc...

Mais c'est aussi un endroit de concertation et d'échanges d'idées pour prendre les décisions répondant aux aspirations et aux besoins de tout le monde.

Alors, n'hésitez pas. Venez consulter le Service Jeunesse en Mairie.



Hafid Chafai, Animateur du Service Jeunesse

1989 a
des "L
Devoirs
par plus
Dans le
Commu
mercre
parle b
enfants
Ces dro
ciles à p
situatio
d'achat
dégradé
Les enf
à dire
ailleurs
tanéité,
Depuis
de Lois
occupat
municip
A Mont
nes aux
cient d'u
qui corn
à leurs b
lement
eux, cor
content
d'enfant



1989 / 1990

L'enfant Citoyen

1989 a été marqué par la ratification des "Droits des Enfants et des Devoirs de la Société à leur égard", par plusieurs pays à l'ONU.

Dans les Centres de Loisirs de notre Commune, qui fonctionnent tous les mercredis et congés scolaires, on parle beaucoup de ces droits des enfants.

Ces droits sont de plus en plus difficiles à préserver et à défendre, tant la situation des familles, leur pouvoir d'achat entr'autres, ne cesse de se dégrader.

Les enfants ont leur place, leurs mots à dire dans notre Ville comme ailleurs. Leur spécificité, leur spontanéité, nous interpellent souvent. Depuis plusieurs années, les Centres de Loisirs et l'Enfance sont une préoccupation prioritaire dans l'activité municipale.

A Montataire, les enfants et les jeunes aux Centres de Loisirs, bénéficient d'une structure de concertation qui correspond bien à leur attente et à leurs besoins. Ils sont créés spécialement pour eux et en partie avec eux, contrairement à certains qui se contentent de conseils municipaux d'enfants.

Nous poursuivrons plus en avant nos activités de "vie démocratique" avec les enfants pour 1990. De nombreuses rencontres sont prévues entre les enfants et les Elus municipaux.

"Ecouter l'enfant dans sa ville" sera un thème d'activité pour nos Centres de Loisirs pour cette année. Ainsi, nous aurons, une fois encore, le plaisir de voir jouer nos petits Montatairiens dans leur ville dont ils parlent si souvent.

Du théâtre au Cinéma Municipal "Le Palace", des grands jeux dans la ville, la Fête des Centres de Loisirs en septembre, la Fête communale en août avec une journée d'animation pour les enfants, des spectacles et animations diverses....

Dans les Centres de Loisirs et au Petit Château, les travaux d'aménagement vont se poursuivre pour améliorer encore la qualité d'accueil des enfants de plus en plus nombreux aux activités des Centres. Pour 1990, de nouvelles activités vont être créées.

Les enfants et les jeunes participent déjà à la préparation des projets futurs avec les "Conseils de Centre"

qu'ils présenteront aux Elus et à M. Brochet, 1er Adjoint au Maire chargé des Centres de Loisirs.

Avec l'ouverture de notre piscine, des ateliers nautiques seront proposés : natation, bien sûr, mais aussi des jeux olympiques, de la plongée, du canoë et autres activités utilisant les possibilités de la piscine.

Assurément, 1990 sera une année particulièrement animée aux Centres de Loisirs que déjà le Directeur et l'équipe d'Animateurs préparent activement. Tout ne peut être dévoilé car les surprises sont agréables au fil des publications des programmes d'activités.

Toutefois, le Centre de Loisirs pourra vous renseigner si vous appelez le 44.24.11.10

Il est ouvert tous les mercredis et congés scolaires de :

- 8 h.30 à 17 h.30 (accueil minimum)

- de 8 h. à 17 h.30 (pour les enfants dont les deux parents travaillent)

L'inscription est annuelle et se fait au CMI ou à la Mairie annexe.

Quelques ateliers aux Centres de Loisirs

Tir à l'arc - Patins à roulettes - Patins à glace - Hockey - Cyclo-toutisme - Vélo-cross - cabane - Divers jeux extérieurs (ballon, échasses, jeux de sable, etc...) - Sorties et spectacles à Paris et sa région - Piscine et jeux nautiques - Sorties en forêt et grands jeux - Grands jeux dans la ville - Visite de Musée - Visite d'usine - Musique - Vidéo - Photo - Théâtre - Danse rythmique - Activités physiques et sportives - Divers travaux manuels - Cuisine et pâtisserie - Jardinage - Mécanique - Electricité - Menuiserie - Modelage - Camping, veillée - Canoë - Voile - Planche à voile - Escalade et varape.



Sur la Place de la Mairie

Retraités, pré-retraités actifs, toujours plus actifs

*L'Office Municipal
pour les Retraités,
Pré-retraités et
Personnes Agées
(OMRPA)
est, plus que jamais
à votre service
pour rendre la vie
plus facile
à votre 3ème jeunesse.
N'hésitez pas à
le contacter en Mairie.
Nous sommes
à votre disposition*

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

La construction de la Résidence pour personnes âgées suit son cours.

Une visite de chantier a eu lieu le 2 décembre.

On précise que, dans cette Résidence, des logements de type 1 et 2 seront proposés.

Les types 2 seront bien évidemment attribués aux couples.

Ces logements seront loués vides de meubles (les animaux domestiques seront acceptés, "exception faite d'un éléphant"...))

Le restaurant sera ouvert à tous les retraités de Montataire.

COLIS DE FIN D'ANNEE

A l'initiative de l'Office Municipal pour les retraités et les personnes âgées, la distribution du colis annuel a été effectuée les lundi 18 et mardi 19 décembre 1989 salle de la Libération.

Nous précisons que le colis a été porté, comme chaque année, aux retraités originaires de Montataire qui résident dans des établissements collectifs et dont le dernier domicile particulier se situait à Montataire. Nous invitons toutes celles et tous ceux que nous ne connaissons pas encore à se signaler en Mairie pour s'inscrire auprès de l'Office Municipal des retraités, préretraités et personnes âgées (Tél. 44.25.57.07)

RENDEZ-VOUS RETRAITES - JEUDI 8 MARS

Réservé aux femmes

Journée internationale des Femmes
au Cinéma Municipal "Le Palace"
à partir de 14 h.30 - Entrée gratuite



Sortie "champignons" avec la Société Mycologique

SAMEDI 24 MARS

REPAS ANNUEL



Inscriptions

du 5 au 16 mars

Ouvert à tous les retraités
de plus de 60 ans et leur
conjoint

Aux côtés du peuple palestinien

Montataire jumelé avec le camp de Deheisheh

*Cet été
un groupe d'enfants
palestiniens a été accueilli
par la Municipalité
et les Centres de loisirs*

*Les enfants
ont été hébergés dans des
familles montatairiennes
Suite à ces divers contacts
un Comité d'amitié
avec le peuple de Palestine
s'est constitué
et la Ville de Montataire
a décidé de se jumeler
avec le camp de réfugiés
de Deheisheh
en Cisjordanie*

En contribuant à former des liens étroits entre les habitants de notre Commune et les réfugiés palestiniens de Deheisheh, le projet de jumelage comportera ainsi des perspectives de coopération en matière sociale, culturelle, artistique et économique.

Outre la solidarité qui pourra s'exprimer au travers de la mise en œuvre de cette décision, la meilleure connaissance de nos deux peuples en sera favorisée, ainsi que l'échange de points de vue et d'idées.

Aujourd'hui, nous souhaiterions très vivement que des représentants du camp puissent se rendre à Montataire pour signer le protocole d'accord qui va permettre de concrétiser la décision prise.

Un grand retentissement public sera donné par notre Ville à cette rencontre qui devrait intervenir le plus rapidement possible compte tenu, notamment, de l'aggravation persistante des conditions de vie et des atteintes aux libertés que subit la population de Cisjordanie.



Les enfants palestiniens reçus à Montataire



LUCETTE FLEURS INTERFLORA

Livraisons à domicile

24 rue de la République
60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.54.61

Ils se sont mariés

JUIN

Martial LECONTE / Véronique HEURTEUR - Jackie MAGNEZ / Sandrine RENAUD / Eric WAROQUIER / Patricia MAUBERT - Patrice DECORDE / Corinne MALDANT - Laurent CHAUVEAU Marie-Josée RUELLE - Jean-Claude GOUBET / Béatrice PICQUE - Luc BALAINE / Michèle COLLIN David HUBIN / Patricia GERARD - Laurent BOBKO / Christiane BERTIN - Claude LANOE / Marie-Rose GOURDIN - Laurent LEBRUN / Murielle PINTEAUX - Jean-Michel LESAGE / Valérie CORMONTAGNE - Christian REMY / Marie-Claude MIKELSEN

JUILLET

Raymond CUISSART / Jacqueline GODAUT - Nicolas RIDOUX / Hélène HOLOWATENKO - Pascal DANTIGNY / Sandrine CADOT - Pascal CORMONTAGNE / Valérie THUILLIER

AOUT

Alain PANNETIER / Murielle TRIN - Gérard GUIDET / Chantal SCHIETTEKATTE

SEPTEMBRE

Jacky BONDROIT / Corinne POUPEE - Didier CHINOT / Sylvie VALLION - Robert LAURENT Bernadette CAMBON - Rodolphe HENICKER / Christine COLLIN - Bruno BULTINCK / Sandrine DERIDDER - Ahouzi TCHONDJO / Evichi TANO - Fabrice QUELQUEJEU / Sandrine BENDEMAGH Christian BAYARD / Claudia MARIN - Thierry MATESANZ / Nathalie OHEIX

OCTOBRE

Philippe RODEZE / Sandrine MERCIER - Pierre DUPUIS / Corinne GOSSET - Jean LEFILLIATRE / Marie-Yvonne NOCLAIN - Yves CHARTIER / Georgette COUTURE - Daniel RIET / Francine BASZCZOWSKI - Thierry QUENNEHEN / Baya MOULOUDJ - Guy RUELLE / Maria de Fatima MOREIRA DOS SANTOS

Ils nous ont quittés

JUIN

Marcel MILLET - Marcel VIOLETTE - Roger CLAUX - Gisèle DESBONNET - Georges DAUSSY Jean-Claude HERROU

JUILLET

Emile BERTIN - Germaine CHRISTOPHE - Mohammed CHAFAI - Patrick VILLETTE - Jacques LANGUE - Emile LEROY - Paquerette LEFEVRE - Gabriel JOANNET - Yves LETOFFE - Roland MATON - Madeleine LAPORTE - Fernand DHINAUT

AOUT

Gilles CORNETTE - Jeanne BOURLET - Anna MARTIN - Jean BOURGY - Guerrino MICARELLA Lucien BIET

SEPTEMBRE

Lucien BAZIN - Marie-Louise LEBRET - Irène CARRE - Eugène CARRE - Anatoline DELVALLEE

OCTOBRE

Ernest ASPIC - Anatela FORTUNATO - Laure LEGRAND - Henriette GOURY - Juliette HEURTEUR Claude CHEMIN - Raymonde DESCROIX - Marcello BASSO - Rose DEMEULANT - Bruno TASSONE - Léon LEFEVRE - Jacques WILLIOT

NOVEMBRE

Coumba TRAORE - Etienne PEYNET - Marthe ESPIE - Jean-Pierre DECUIGNIERE - Hubert OPDENHOVE - Arthur DELESCLUSE - Albert DEFIVES - Maurice CHAPPAZ

Ils sont nés

JUIN

Thomas RENOULD - Anissa GERVAIS - Johnny FOURNILLON - Cédric DRAUX - Luc BLOQUET
Gaspard PISSARELLO - Laurie SONGEON - Aylin ARGIN - Mandy KHERATISIA - Khalid HOUNA
Redouane KHALDI - Abdessalam BEN AZIZA - Christian BONDROIT - Claire SAWCZYNSKI - Bryan
MOULIN - Mehdi CHARTIER

JUILLET

Oumar MBODJI - Julie DERAYE - Alexandre SOBUSIAK - Renaud DELFOLIE - Cynthia BARRE - Kévin
DA VEIGA DE PINA - Audrey MEUNIER - Angélique DA SILVA - Nicolas LEFEBVRE - Raky SALL
Stey MISZTAL - Marion BOISSEL - Angélique BOURSE - Rémi LEFEBVRE - Fatima EL MASSOUDI
Mohamed ZOUHAIR - Laïla TOUMI - Charlène GOGIBUS - Marina LAURET - Rémy CALAIS - Hugo
CAULIEZ - Vanessa LAGRAN - Florent LUCO - Armelle POUDROUX

AOUT

Andréa MONTEIRO - Morgan HALLUIN - Vincent LEREVEREND - Faris BADDOURI - Tayfun DOGAN
Elodie HEURTEUR - Emeline MATHON - David DUPUIS - Romain BACOUELLE - Erika LESAGE
Aurélié BOCCHIETTI - Angélique MONDANEL

SEPTEMBRE

Alicia CHAIBET - Mohamed OUCHENE - Sofia FARIADOSREIS - Samir BOUDOUNT - Julien MAGNEZ
Aurore LEVERT - Céline DROESBEKE - Thiphaine DESHAYES - Thomas URSELLA - Malika AGHLA
Mélanie WOOD - Hayate RHAOUIZI - Zeynep AYZ - Florian LEVRAY - Alexandre PANSERA - Meggie
GRENIER - Laurie ROUGIER - Clémentine DUFOIS - Sarah TOQUEREAU

OCTOBRE

Mathieu POISSON - Benoit PIETUSZKOW - Morgane BOCQUET - Amine BENJITOU - Kevin RENAU-
DIN - Vincent TORCQ - Clément MOREL - Farah BELFQUIH - Sikhou BA - David LEBRUN - Kevin
BACOUELLE - David HENOC

NOVEMBRE

Florent BERTIN - Cécile COLLEATTE
Benjamin DE OLIVEIRA FERNANDES - Omar CAMARA - Dylan FOURCY - Aïssata DIALLO - Daniel
LECONTE - Sabrina FOURCY - Laura MISZTAL - Mohamed ABDOU - Nicolas GRARDEL - Elodie
FAIDERBE - Franck GALLIEGUE - Gabriel ROGADO DO CARMO - Zaim BENDJAFER - Chloé COUSIN
Laetitia DUMURET - Inès ALOUACHE - Ismahane OUALI - Timothée GODARD - Nabil MOKHTARI -
Anissa MOHA

TYP0 - OFFSET
IMPRIMES COMMERCIAUX
ET INDUSTRIELS

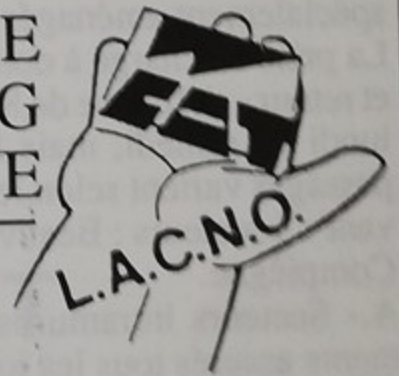
Cartes de visite - Deuil
Grand choix Naissance - Mariage

IMPRIMERIE
NATUREL & Cie

6 rue des Déportés
60160 MONTATAIRE

Tél. 44 25 06 66

LAVUNIC
BLANCHISSERIE
PRESSING
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE

Tél. 44 27 42 50

BAR - HOTEL "LE TONNEAU"

R. MANSEUR

134 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE

Tél. 44 25 23 20

ROSA Coiffure

9 rue de la République
60160 MONTATAIRE

Tél. 44 25 62 28

**Communiqué du Comité
Départemental de l'Oise
de l'Association
France / RDA**

réuni le 14 novembre 1989

Le Comité Départemental de l'Oise de France/RDA suit avec une grande attention l'évolution des événements en RDA.

Nous espérons vivement que les transformations en cours contribueront à renforcer nos relations dans l'amitié et la paix.

L'un des buts fondamentaux de notre Association demeure plus que jamais le développement des échanges entre les hommes et les idées.

Transport des Handicapés
Le Conseil Général de l'Oise communique.

Un service de transport des Handicapés (Handicar) est assuré depuis le 2 juin 1989. Grâce à cette mesure, toutes les personnes titulaires de la carte d'invalidité pourront se rendre dans les trois grandes villes de notre Département : Beauvais, Creil et Compiègne.

Objectif

Permettre aux usagers du Département, titulaires de la carte d'invalidité et adhérents d'ADRAH 60, dépendants des secteurs de Beauvais, Creil et Compiègne, de se rendre dans ces villes. Un réseau de transport a été mis en place et est desservi par 9 bus spécialement aménagés.

La prise en charge à domicile - aller et retour - s'effectue de 8 h. à 19 h. du lundi au samedi, mais les jours de passages varient selon le schéma suivant : 3 secteurs : Beauvais, Creil et Compiègne.

A.- Secteurs intramuros : déplacements assurés tous les jours.

B.- Secteurs ruraux : déplacements assurés de la banlieue vers la grande ville du secteur où réside le passager, deux fois par semaine.

Le passage des zones et le calendrier de passages sont disponibles à ADRAH 60.

Comment bénéficier de ce service

• En s'inscrivant gratuitement à ADRAH 60. Après avoir rempli un questionnaire fourni par l'Association, une carte d'adhérent vous sera

remise.

• Et en réservant à ADRAH 60 48 h. à l'avance.

Tarifs : Deux possibilités

Secteur ville :

Forfait : à l'intérieur des agglomérations Beauvais, Creil, Compiègne, un aller coûte 15 f., un aller-retour coûte 30 f.

Secteur rural :

Prix au Kilomètre : 1,40 f.

Deux possibilités d'exonération existent, les demander à ADRAH 60.

Le paiement est à effectuer directement au transporteur lors du voyage. Des tickets sont vendus par les chauffeurs.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Melle HOURY - ADRAH 60
Tél. 44.48.31.15.

**Etat Civil
Service National**

Il est rappelé aux jeunes gens de se faire recenser pour le Service Militaire dans le premier mois qui suit leurs 18 ans.

Venir à l'Etat Civil muni du livret de famille des parents.

Changement d'adresse

Il est recommandé de signaler en Mairie son changement d'adresse (départ de Montataire ou changement à l'intérieur de Montataire).

Carte d'identité

Il est rappelé qu'il est conseillé de faire renouveler ou de demander sa carte d'identité assez longtemps à l'avance, surtout à l'approche des vacances.

Le poste de transfusion sanguine de Creil communique les résultats de la collecte de sang effectuée le lundi 31 juillet à Montataire : 37 volontaires dont 2 nouveaux donneurs.

Les nouveaux horaires d'ouverture des bureaux de l'Aide Judiciaire du Tribunal de Grande Instance de Senlis sont les suivants : de 8 h.45 à 12 h.

La Société d'Horticulture et de Tempérance tiendra son Assemblée Générale le 11 février 1990 à 14 h.30 salle de la Libération et nous demande de faire paraître ce pavé :

Nous avons eu le regret de perdre notre ami Etienne PEYNET, décédé le 30 octobre dernier. Il fut membre de notre Bureau depuis 1973 et assumait, en particulier, la distribution des graines.

Permanences diverses

SMJ - Service Municipal Jeunesse

Le Jeudi après-midi au CMI (Martinets) de 14 à 16 h.

CPAM (Sécurité sociale Creil)

Chaque mardi de 13 h.30 à 16 h.30 au CMI (Martinets)

Chaque jeudi de 8 h.30 à 12 h. en Mairie

De plus une boîte à lettres est à votre disposition en Mairie et au CMI. Vous pouvez y déposer vos papiers.

CRAM (branche vieillesse)

2^{ème} mercredi de chaque mois de 14 à 16 h. en Mairie

4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 à 16 h. au CMI (Martinets)

CICAS (Groupe retraites complémentaires)

4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 à 16 h. au CMI (Martinets)

Contrôleur des Impôts Creil

Demier vendredi de chaque mois de 14 à 16 h. en Mairie

Secours Populaire

1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14 à 16 h. au CMI (Martinets).

**Horaires d'ouverture
des cimetières**

HIVER

Du 16 novembre au 14 mars
de 8 heures à 17 heures 30

ETE

Du 15 mars au 15 novembre
de 7 heures à 19 heures